



INNATE PHARMA PRÉSENTE SES RÉSULTATS FINANCIERS ET L'AVANCÉE DE SON PORTEFEUILLE AU PREMIER SEMESTRE 2021

- **Les premières données cliniques de TELLOMAK ont établi un taux de réponse global encourageant de 35% avec lacutamab, ainsi qu'une amélioration au niveau de la peau chez les patients présentant un mycosis fongoïde exprimant KIR3DL2**
- **De nouvelles données précliniques issues d'ANKETTM, la plateforme technologique de NK Cell Engager d'Innate, ont montré une efficacité anti-tumorale dans plusieurs modèles tumoraux in vivo ainsi qu'un profil de tolérance favorable**
- **Position de trésorerie de 159,4 millions d'euros¹ au 30 juin 2021**
- **Une conférence téléphonique se tiendra aujourd'hui à 14h00 CEST**

Marseille, le 15 septembre 2021, 7h00 CEST

Innate Pharma SA (Euronext Paris : IPH ; Nasdaq : IPHA) (« **Innate** » ou la « **Société** ») annonce aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le premier semestre 2021. Les comptes consolidés sont joints au présent communiqué.

« Deux avancées majeures ont eu lieu ce premier semestre 2021. Nous avons présenté, d'une part, de nouvelles données encourageantes pour lacutamab dans le mycosis fongoïde, un sous-type de lymphome cutané à cellules T, et d'autre part, de nouvelles données issues de notre plateforme technologique propriétaire ANKETTM, permettant de générer des NK Cell Engager multi-spécifiques. Ces progrès ouvrent la voie à la création de valeur à court et long terme, tout en mettant en exergue la force et la richesse de notre plateforme de R&D, » commente **Mondher Mahjoubi, Président du Directoire d'Innate Pharma**. « Nous sommes impatients de voir se poursuivre la progression de notre portefeuille. Elle s'illustre par la présentation de données pour monalizumab à l'ESMO, notre programme clinique avec lacutamab, et l'avancement de nos activités de R&D. Ces efforts contribuent à développer la prochaine vague d'innovation chez Innate. »

Un webcast et une conférence téléphonique se tiendront aujourd'hui à 14h00 CEST

Accès au direct de l'événement : <https://edge.media-server.com/mmc/p/bi2jkipj>

Un numéro de téléphone sera également mis à disposition. Pour cela, les participants peuvent s'inscrire avant l'événement à l'adresse <http://emea.directeventreg.com/registration/3774818>.

Lors de leur inscription, les participants recevront par e-mail le numéro d'appel, un code d'accès direct à l'événement et un identifiant unique qu'ils pourront utiliser 10 minutes avant le début de l'événement pour y accéder. Un rappel sera également envoyé aux participants inscrits la veille de l'événement. Ces informations sont également disponibles dans la rubrique investisseurs du site internet d'Innate, www.innate-pharma.com. Une rediffusion de la présentation sera archivée sur le site d'Innate pendant 90 jours après l'événement.

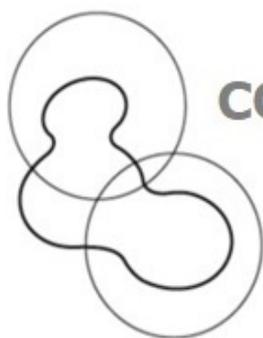
¹ Comportant des actifs financiers courants (15,3m€) et des actifs financiers non-courant (40,1m€)



Principaux éléments financiers du premier semestre 2021 :

Les éléments clés pour le premier semestre 2021 sont les suivants :

- Une situation de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers s'élevant à 159,4 millions d'euros (m€) au 30 juin 2021 (190,6m€ d'euros au 31 décembre 2020).
- Des produits opérationnels s'élevant à 15,7m€ pour le premier semestre 2021 (36,7m€ pour le premier semestre 2020) et comprenant principalement :
 - Les revenus des accords de collaboration et de licence, qui correspondent principalement à la reconnaissance partielle ou intégrale des paiements reçus en relation avec les accords avec AstraZeneca et Sanofi et qui sont reconnus sur la base du pourcentage d'avancement des travaux effectués au titre de ces accords:
 - (i) Les revenus des accords de collaboration et de licence liés à l'accord signé pour monalizumab ont baissé de 13,5m€, s'élevant à 6,1m€ au premier semestre 2021 (19,6m€ au premier semestre 2020). Cette baisse s'explique principalement par une diminution des coûts exposés sur les essais inclus dans le cadre de la collaboration au regard de la maturité des essais;
 - (ii) Les revenus des accords de collaboration et de licence liés à l'accord signé pour IPH5201 sont nuls au premier semestre 2021 (8,7m€ au premier semestre 2020), la Société ayant réalisé tous ses engagements sur les travaux précliniques en lien avec le démarrage de la Phase I du programme IPH5201 au 31 décembre 2020;
 - Les revenus des refacturations de coûts de recherche et développement (R&D) pour avdoralimab (IPH5401) et pour IPH5201 s'élèvent à 1,2m€ au premier semestre 2021 (1,1m€ au premier semestre 2020), soit une hausse de 0,1m€ d'euros, ou 11 %.
 - Un financement public des dépenses de recherche de 6,4m€ au premier semestre 2021 (6,9m€ au premier semestre 2020).
- Des charges opérationnelles de 41,1m€ pour le premier semestre 2021 (46,0m€ pour le premier semestre 2020), dont 53,0 % (21,8m€) consacrés à la R&D.
 - Les charges de R&D ont baissé de 9,7m€ à 21,8m€ pour le premier semestre 2021 (31,5m€ pour le premier semestre 2020) résultant essentiellement d'une diminution des charges d'amortissements et dépréciations affectées à la R&D et d'une diminution des charges de R&D directes principalement liées à Lumoxiti suite à la fin de la période de transition avec AstraZeneca en septembre 2020 et le retour des droits de commercialisation aux Etats-Unis et en Europe, et d'autre part par l'arrêt du recrutement dans les essais évaluant avdoralimab en oncologie.
 - Les frais commerciaux et généraux ont augmenté de 4,8m€ à 19,3m€ pour le premier semestre 2021 (14,5m€ pour le premier semestre 2020). Cette augmentation résulte principalement de la provision pour charge constituée



au titre du paiement d'un montant de 6,2m\$ (5,2m€ au 30 juin 2021) à effectuer à AstraZeneca le 30 avril 2022. Dans le cadre de la communication de ses résultats annuels 2020², la Société avait communiqué sur un passif éventuel estimé à un maximum de 12,8m€ dans ses états financiers consolidés, lié au partage de certains coûts de fabrication. Dans le cadre de l'accord de résiliation et de transition effectif au 30 juin 2021, Innate et AstraZeneca ont convenu de partager les coûts de fabrication, et Innate paiera 6,2m\$ le 30 avril 2022.

- Les revenus provenant des accords de distribution sont nuls au premier semestre 2021 (en comparaison à un gain net de 0,9m€ au premier semestre 2020). Au 30 juin 2021, suite à la fin de la période de transition relative à la commercialisation de Lumoxiti aux Etats-Unis en date du 30 septembre 2020, la Société a comptabilisé pour le premier semestre 2021 des ventes nettes Lumoxiti pour un montant de 1,0m€.
- Le résultat financier présente un gain net de 1,7m€ pour le premier semestre 2021 (perte de 2,0m€ pour le premier semestre 2020) principalement en raison de la variation de la juste valeur de nos instruments financiers sur le premier semestre 2020 résultat de l'impact de la crise sanitaire Covid 19 sur les marchés financiers.
- Une perte nette de 23,7m€ pour le premier semestre 2021 (perte de de 10,3m€ pour le premier semestre 2020).

Le tableau suivant résume les comptes semestriels établis conformément aux normes IFRS pour le premier semestre 2021, incluant l'information comparative avec 2020 :

En milliers d'euros, sauf données par action	30 juin 2021	30 juin 2020
Produits opérationnels	15 686	36 745
Recherche et développement	(21 794)	(31 499)
Frais commerciaux et généraux	(19 321)	(14 490)
Charges opérationnelles nettes	(41 115)	(45 989)
Produit (charge) net(te) provenant d'accords de distribution	—	896
Résultat opérationnel	(25 428)	(8 348)
Résultat financier (net)	1 709	(1 986)
Charge d'impôt sur le résultat	—	—
Résultat net de la période	(23 719)	(10 334)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	78 998	78 892
- de base	(0,30)	(0,13)
- dilué	(0,30)	(0,13)

² Voir note 18) des états financiers consolidés au 31 décembre 2020



	30 juin 2021	31 décembre 2020
Trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers	159 402	190 571
Total de l'Actif	266 217	307 423
Capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société	133 561	155 976
Total des passifs financiers	16 502	19 087

Avancées du portefeuille :

Lacutamab (anticorps anti-KIR3DL2) :

- En juin 2021, la Société a présenté des données préliminaires de son essai clinique de Phase 2 TELLOMAK, dans lequel lacutamab a montré un taux de réponse global de 35% chez les patients présentant un mycosis fongoïde exprimant KIR3DL2 (cohorte 2). Ces premières données ont également établi la sécurité et une amélioration au niveau de la peau. Lacutamab a atteint le nombre pré-établi de réponses nécessaires pour avancer au stade 2 de l'essai (6 réponses confirmées). Ces données ont été partagées dans le cadre d'une présentation orale au 16ème congrès international du lymphome malin (International Conference on Malignant Lymphoma - 16 ICML).
- Au second semestre 2021, La Société initiera deux essais cliniques en parallèle afin d'évaluer lacutamab chez les patients présentant un lymphome T périphérique en rechute ou réfractaire et exprimant KIR3DL2.
 - **Essai de Phase 1b** : un essai clinique de Phase 1b sponsorisé par la Société, évaluant lacutamab en monothérapie chez les patients présentant un lymphome T périphérique en rechute et exprimant KIR3DL2.
 - **Essai de Phase 2 KILT** : *The Lymphoma Study Association* (LYSA) va mettre en place en tant que promoteur un essai randomisé, évaluant lacutamab en combinaison avec une chimiothérapie GEMOX (gemcitabine en combinaison avec oxaliplatine) contre GEMOX seule chez les patients présentant un lymphome T périphérique en rechute ou réfractaires et exprimant KIR3DL2.

ANKET™ (Antibody-based NK cell Engager Therapeutics) :

- En juin 2021, la Société a présenté de nouvelles données précliniques issues de sa plateforme propriétaire ANKET™ lors du congrès de la Fédération des sociétés d'immunologie clinique (Federation of Clinical Immunology Societies - FOCIS). Plus particulièrement, Innate a présenté de nouvelles données pour sa molécule ANKET tétra-spécifique, qui est la première technologie NK cell engager à engager les récepteurs activateurs (NKp46 et CD16), un récepteur de cytokine (IL-2Rb) et un antigène tumoral par une même molécule. La molécule tétra-spécifique ANKET a induit in vitro la prolifération de cellules NK humaines, la production de cytokines et une activité cytolytique contre les cellules malignes exprimant l'antigène ciblé, dans des études précliniques. La molécule tétra-spécifique ANKET a également démontré une efficacité anti-tumorale dans plusieurs modèles tumoraux in vivo, permettant la régression de tumeurs ainsi que le contrôle des métastases associées avec une augmentation des cellules NK infiltrées, et une augmentation de la production de



cytokines et de chemokines sur le site tumoral. ANKET montre une pharmacodynamie, un faible taux de production systémique de cytokines ainsi qu'un profil de tolérance favorable chez les primates.

- La collaboration avec Sanofi pour IPH6101/SAR443579 a progressé, menant à la décision prise par Sanofi et annoncée en janvier 2021 d'avancer IPH6101/SAR443579 vers les études précliniques réglementaires visant l'étude d'un nouveau médicament expérimental. IPH6101 est un anticorps multispécifique engageant les cellules NK (NKCE) via leur récepteur activateur NKp46 et utilisant le format d'anticorps multispécifique propriétaire d'Innate (Gauthier et al. *Cell* 2019). La décision a déclenché un paiement d'étape de 7 millions d'euros à Innate. En janvier 2021, une étude de toxicologie selon les Bonnes Pratiques de Laboratoire a été initiée pour le programme IPH6101/SAR443579.
- La société présentera plus de données sur ANKET lors du congrès annuel de l'ESMO (European Society for Medical Oncology) le 18 septembre 2021.

Monalizumab (anticorps anti-NKG2A), en partenariat avec AstraZeneca :

- Le 17 septembre 2021, AstraZeneca présentera des données récentes de l'essai de Phase 2 COAST, portant sur la survie sans progression (PFS) avec durvalumab en combinaison avec de potentiels nouveaux médicaments, dont monalizumab, le produit le plus avancé d'Innate sous partenariat, et oleclumab, un anticorps anti-CD73 d'AstraZeneca, dans le cancer du poumon non à petites cellules, non opérable, de stade III, au [congrès annuel de l'ESMO](#) (European Society for Medical Oncology).
- La Société prévoit de présenter cette année des données de la cohorte d'expansion de phase 2 qui évalue la combinaison de monalizumab, cetuximab et durvalumab en première ligne chez les patients présentant un carcinome épidermoïde de la tête et du cou en rechute ou métastatique n'ayant jamais reçu d'immunothérapie anti-PD-(L)1 (« Cohorte 3 »).

Avdoralimab (anticorps anti-C5aR) :

- En juillet 2021, la Société a annoncé que l'essai clinique indépendant de Phase 2 nommé FORCE (FOR COVID-19 Elimination), évaluant la tolérance et l'efficacité d'avdoralimab chez les patients atteints d'une pneumonie sévère due au COVID-19, n'a atteint ses objectifs principaux dans aucune des trois cohortes de l'étude. Les résultats de cet essai, y compris les données translationnelles, seront soumis pour publication. Les activités de recherche et de développement dans le COVID-19 de la Société ont été couvertes par un financement public dans le cadre de [l'appel à projet PSCP-COVID](#) (Projets de recherche et développement structurants pour la compétitivité).
- Suite à une revue stratégique, la Société poursuivra désormais l'évaluation d'avdoralimab dans la pemphigoïde bulleuse, une maladie inflammatoire, par l'intermédiaire d'un essai clinique indépendant uniquement et arrêtera le développement dans toutes les autres indications pour le moment.



Annonce Corporate :

- Bpifrance a informé Innate que son représentant permanent au Conseil de Surveillance, Madame Maylis Ferrere, sera remplacé par Monsieur Olivier Martinez, Directeur d'Investissements Senior au sein du Pôle Investissement Life Sciences de la Direction de l'Innovation de Bpifrance, qui était censeur du Conseil de Surveillance d'Innate depuis 2010.
- Conformément à l'annonce du 28 mai 2021, Novo Nordisk A/S, représenté par Marcus Schindler, M.D., a décidé de ne pas se représenter en raison du nouveau rôle du Dr Schindler en tant que Directeur Scientifique de Novo Nordisk A/S. Novo Nordisk A/S reste actionnaire de la société mais ne dispose plus d'un siège au Conseil de surveillance.

À propos d'Innate Pharma:

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies au stade clinique, spécialisée en immuno-oncologie et dédiée à l'amélioration du traitement des cancers grâce à des anticorps thérapeutiques innovants exploitant le système immunitaire.

Le large portefeuille d'anticorps d'Innate Pharma inclut plusieurs candidats potentiellement « first-in-class » aux stades clinique et préclinique dans des cancers où le besoin médical est important.

Innate Pharma est pionnière dans la compréhension de la biologie des cellules NK et a développé son expertise dans le microenvironnement tumoral et les antigènes tumoraux, ainsi que dans l'ingénierie des anticorps. Son approche innovante lui a permis de construire un portefeuille propriétaire diversifié et de nouer des alliances avec des sociétés leaders de la biopharmacie comme Bristol-Myers Squibb, Novo Nordisk A/S ou Sanofi ainsi qu'un partenariat multi-produits avec AstraZeneca.

Basée à Marseille, avec une filiale à Rockville (Maryland, Etats-Unis), Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris et sur Nasdaq aux Etats-Unis.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.

Informations pratiques :

Code ISIN	FR0010331421
Code mnémorique	Euronext : IPH Nasdaq : IPHA
LEI	9695002Y8420ZB8HJE29

Avertissement concernant les informations prospectives et les facteurs de risques :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris celles au sens du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. L'emploi de certains termes, notamment « croire », « potentiel », « s'attendre à » et « sera » et d'autres expressions semblables, vise à identifier des énoncés prospectifs. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, ce qui pourrait donner lieu à des résultats substantiellement différents de ceux anticipés. Ces aléas et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, y compris celles relatives à l'innocuité, aux progrès et aux résultats des essais cliniques et des études précliniques en cours ou prévus, aux examens et autorisations d'autorités réglementaires concernant les produits-



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

candidats de la Société, des efforts commerciaux de la Société, la capacité de la Société à continuer à lever des fonds pour son développement et l'impact global de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes de santé ainsi que les activités, la situation financière et les résultats de la Société. Pour des considérations supplémentaires en matière de risques et d'incertitudes pouvant faire différer les résultats effectifs, la situation financière, la performance et les réussites de la Société, merci de vous référer à la section « Facteurs de Risques » du Document d'Enregistrement Universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), disponible sur les sites Internet d'Innate Pharma (www.innate-pharma.com) et de l'AMF (www.amf-france.org), et les documents et rapports publics déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, y compris le rapport annuel sur « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et les documents et rapports subséquents déposés auprès de l'AMF ou de la SEC, ou autrement rendus publics, par la Société. Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions d'Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Relations investisseurs

Innate Pharma

Henry Wheeler

Tel.: +33 761 88 38 74

Henry.WHEELER@innate-pharma.fr

Contacts Presse

Innate Pharma

Tracy Rossin (Global/US)

Tel.: +1 240 801 0076

Tracy.Rossin@innate-pharma.com

ATCG Press

Marie Puvieux (France)

Tel. : +33 (0)9 81 87 46 72

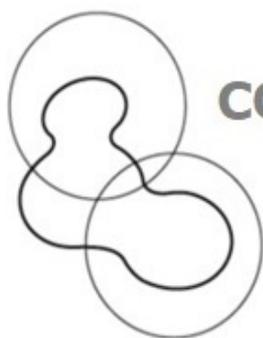
innate-pharma@atcg-partners.com



COMMUNIQUE DE PRESSE

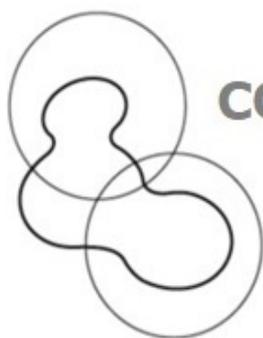
innate pharma

Éléments financiers au 30 juin 2021



État de la situation financière consolidée (en milliers d'euros)

	30 juin 2021	31 décembre 2020
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	103 980	136 792
Actifs financiers courants	15 341	14 845
Créances courantes	10 368	21 814
Total actif courant	129 688	173 451
Immobilisations incorporelles	45 193	46 289
Immobilisations corporelles	10 891	11 694
Actifs financiers non courants	40 081	38 934
Autres actifs non courants	210	147
Créances non courantes	34 753	29 821
Impôts différés actifs	5 400	7 087
Total actif non courant	136 528	133 972
Total de l'Actif	266 217	307 423
Passif		
Dettes opérationnelles	17 026	29 538
Dettes sur collaboration -partie courante	7 489	1 832
Passifs financiers courants	2 017	2 142
Passifs de contrat courants	10 464	11 299
Provisions - partie courante	5 623	676
Total passif courant	42 619	45 488
Dettes sur collaboration -partie non courante	38 445	44 854
Passifs financiers non courants	14 485	16 945
Avantages au personnel	3 879	4 177
Passifs de contrat non courants	27 602	32 674
Provisions - partie non courante	226	221
Impôts différés passifs	5 400	7 087
Total passif non courant	90 037	105 959
Capital social	3 952	3 950
Prime d'émission	373 043	372 130
Réserves et report à nouveau	(220 431)	(156 476)
Autres réserves	715	355
Résultat de l'exercice	(23 719)	(63 983)
Total capitaux propres	133 561	155 976
Total du Passif	266 217	307 423



Compte de résultat consolidé (en milliers d'euros)

	30 juin 2021	30 juin 2020
Revenus des accords de collaboration et de licence	8 304	29 841
Financements publics de dépenses de recherche	6 368	6 904
Ventes Lumoxiti	1 015	—
Produits opérationnels	15 686	36 745
Recherche et développement	(21 794)	(31 499)
Frais commerciaux et généraux	(19 321)	(14 490)
Charges opérationnelles nettes	(41 115)	(45 989)
Produit (charge) net(te) provenant d'accords de distribution	—	896
Résultat opérationnel	(25 428)	(8 348)
Produits financiers	3 490	2 446
Charges financières	(1 781)	(4 431)
Résultat financier (net)	1 709	(1 986)
Résultat avant impôts sur le résultat	(23 719)	(10 334)
Charge d'impôt sur le résultat	—	—
Résultat net de la période	(23 719)	(10 334)
Résultats par action (en € par action)		
- de base	(0,30)	(0,13)
- dilué	(0,30)	(0,13)

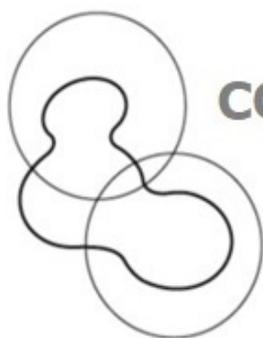
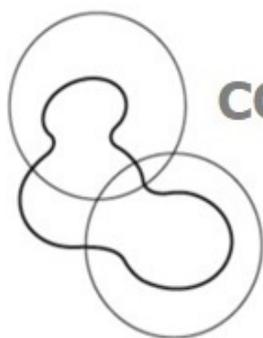


Tableau des flux de trésorerie consolidé (en milliers d'euros)

	30 juin 2021	30 juin 2020
Résultat de la période	(23 719)	(10 334)
Amortissements et dépréciations, net	2 168	6 719
Provisions pour engagements sociaux	268	264
Provisions pour charges	4 952	142
Paiements en actions	853	824
Variation des dépréciations sur actifs financiers	(1 031)	2 536
(Gains)/pertes de change sur actifs financiers	(443)	(48)
Variation des provisions d'intérêts sur actifs financiers	(170)	425
Produits sur actifs financiers	(86)	(758)
Intérêts nets payés	160	173
Autres éléments du résultat de la période sans effet de trésorerie	(1 476)	(373)
Marge brute d'autofinancement	(18 524)	(430)
Variation du besoin en fonds de roulement	(12 638)	(57 595)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(31 162)	(58 025)
Acquisition d'actifs incorporels, net	(33)	(9 306)
Acquisition d'actifs corporels, net	(240)	(544)
Acquisition d'actifs financiers non courants	—	(3 000)
Cession d'actifs corporels	2	36
Acquisition d'autres actifs immobilisés	(63)	(52)
Intérêts financiers reçus sur actifs financiers	86	758
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	(247)	(12 108)
Impact net de l'émission d'actions	61	3
Remboursements des passifs financiers	(1 127)	(1 029)
Intérêts nets payés	(160)	(173)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 226)	(1 199)
Effets des variations de change	(178)	(13)
Augmentation / (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :	(32 813)	(71 345)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	136 792	202 887
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	103 980	131 542



Produits opérationnels

Le tableau suivant résume les produits opérationnels pour les période sous revue :

En milliers d'euros	30 juin 2021	30 juin 2020
Revenus des accords de collaboration et de licence	8 304	29 841
Financements publics de dépenses de recherche	6 368	6 904
Ventes Lumoxiti	1 015	—
Produits opérationnels	15 686	36 745

Revenus des accords de collaboration et de licence

Les revenus des accords de collaboration et de licence ont baissé de 21,5 millions d'euros, ou 72,2 %, à 8,3 millions d'euros pour le premier semestre 2021, à comparer à des revenus des accords de collaboration et de licence de 29,8 millions d'euros pour le premier semestre 2020. Ces revenus proviennent essentiellement de la reconnaissance partielle ou intégrale des paiements reçus en relation avec les accords avec AstraZeneca et Sanofi et qui sont reconnus sur la base du pourcentage d'avancement des travaux effectués.

L'évolution pour le premier semestre 2021 s'explique principalement par :

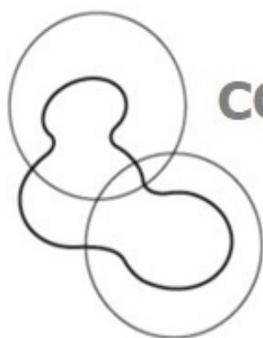
- Les revenus liés à monalizumab s'élèvent à 6,1 millions d'euros, à comparer avec 19,6 millions d'euros pour le premier semestre 2020, soit une diminution de 13,5 millions d'euros, ou 69,0 %. Cette baisse résulte principalement de la baisse des coûts exposés sur les essais inclus dans le cadre de la collaboration au regard de la maturité des essais.

Au 30 juin 2021, le passif de contrat relatif à monalizumab s'élève à 20,7 millions d'euros (10,5 millions d'euros présentés en « Passif de contrats courants » et 10,2 millions d'euros en « Passif de contrats non courants »).

- Les revenus liés à IPH5201 pour le premier semestre 2021 sont nuls, à comparer à 8,7 millions d'euros pour le premier semestre 2020. Au 31 décembre 2020, la Société ayant réalisé tous ses engagements sur les travaux précliniques en lien avec le démarrage de la Phase I du programme IPH5201, l'intégralité du paiement initial de 50,0 millions de dollars et du paiement d'étape de 5,0 millions de dollars ont été reconnu en chiffres d'affaires. Ainsi, la Société n'a constaté aucun revenu lié aux paiements reçus dans le cadre de l'accord avec AstraZeneca sur IPH5201 au 30 juin 2021.
- Refacturation de frais de R&D : dans le cadre de nos accords avec AstraZeneca, les coûts cliniques pour les études de la Phase 1 relatifs à avdoralimab sont partagés de façon égale entre Innate Pharma et AstraZeneca et les coûts de recherche et développement relatifs à IPH5201 sont entièrement supportés par AstraZeneca. Ces coûts sont refacturés sur une base trimestrielle. Le revenu résultant des refacturations de coûts de recherche et développement pour le premier semestre 2021 est en hausse de 0,1 million d'euros, ou 11 % et s'élève à 1,2 million d'euros, comparé à 1,1 million d'euros pour le premier semestre 2020.

Financements publics de dépenses de recherche

Les financements publics de dépenses de recherche se sont établis à 6,4 millions d'euros pour le premier semestre 2021 à comparer à 6,9 millions d'euros pour le premier semestre 2020, soit une diminution de 0,5 million d'euros ou 7,8 %. Cette variation provient corrélativement (i) de la baisse de 1,8 million d'euros du crédit d'impôt recherche, qui résulte essentiellement de la baisse des dotations aux amortissements



relatives aux licences acquises (monalizumab et IPH5201) et de la baisse de la sous-traitance privée incluse dans le formation du calcul du CIR en lien avec la baisse de la sous-traitance R&D sur la période; (ii) ces baisses sont en partie compensées par l'augmentation de 1,3 million d'euros des produits de subventions en lien avec l'expression en résultat de la première tranche d'avance remboursable versée à la Société en lien avec le contrat de financement BPI signé en août 2020. Ce versement a été réceptionné à la signature du contrat. Ce contrat de financement avait été mis en place dans le cadre du programme mis en place par le gouvernement Français pour aider au développement de solution thérapeutique avec une visée préventive ou curative contre la COVID-19. Ce financement est considéré au 30 juin 2021 par la Société comme non remboursable conformément aux termes précisés dans le contrat, au vu de l'échec technico-commercial du projet eu égard des résultats de l'essai de Phase 2 "Force" évaluant avdoralimab dans la COVID-19, publiés le 6 juillet 2021.

Le crédit d'impôt recherche correspond à 30% du montant des dépenses de recherche et développement éligibles de la période, déduction faite des subventions encaissées. Depuis la perte du statut de PME communautaire selon les critères de l'Union Européenne au 31 décembre 2019, le CIR pour l'année fiscale 2021 sera imputable sur la charge fiscale des trois années fiscales suivantes, ou remboursé si nécessaire à l'issue de cette période.

Ventes (Lumoxiti)

Au 30 juin 2021, suite à la fin de la période de transition relative à la commercialisation de Lumoxiti aux Etats-Unis en date du 30 septembre 2020, la Société a comptabilisé pour le premier semestre 2021 des ventes nettes Lumoxiti pour un montant de 1,0 million d'euros.

Charges opérationnelles

Le tableau suivant donne la répartition des charges opérationnelles pour le premier semestre 2021, avec un comparatif sur le premier semestre 2020 :

En milliers d'euros	30 juin 2021	30 juin 2020
Dépenses de recherche et développement	(21 794)	(31 499)
Frais généraux	(19 321)	(14 490)
Charges opérationnelles	(41 115)	(45 989)

Dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement (R&D) ont diminué de 9,7 millions d'euros, ou 30,8 %, à 21,8 millions d'euros pour le premier semestre 2021, comparé à un montant de 31,5 millions d'euros pour le premier semestre 2020, représentant respectivement un total de 53,0 % et 68,5 % du total des dépenses opérationnelles. Les dépenses de R&D comprennent les dépenses directes de R&D (coûts de sous-traitance et consommables), les dépréciations et amortissements ainsi que les frais de personnel.

Les dépenses directes ont diminué de 3,8 millions d'euros, ou 23,8 %, à 12,1 millions d'euros pour le premier semestre 2021, comparé à un montant de 15,9 millions d'euros pour le premier semestre 2020. Cette baisse s'explique par les éléments suivants : (i) une baisse de 1,4 million d'euros des charges relatives à Lumoxiti, qui s'explique par la fin de la période de transition avec AstraZeneca en septembre 2020 et le retour des droits de commercialisation aux Etats-Unis et en Europe notifiée en décembre 2020 , (ii) une baisse de 1,7 million d'euros des charges relatives au programme avdoralimab en



lien avec la décision prise par la Société à la fin du premier semestre 2020 d'arrêter le recrutement dans les essais évaluant avdoralimab en oncologie, et (iii) une baisse de 0,7 million d'euros des charges relatives à monalizumab en lien avec la maturité des essais cliniques entrant dans le champs de la collaboration avec AstraZeneca.

Les dépenses de personnel et autres dépenses affectées à la R&D ont baissé de 5,9 millions d'euros, soit 37,9 %, pour atteindre 9,7 millions d'euros au premier semestre 2021, comparé à un montant de 15,6 millions d'euros au premier semestre 2020. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des charges d'amortissements et de dépréciations affectées à la R&D pour 4,7 millions d'euros en lien avec la baisse des dépenses d'amortissements relatives aux licences acquises et concernant (i) Lumoxiti pour 2,0 millions d'euros (actif incorporel intégralement déprécié au 31 décembre 2020), (ii) IPH5201 pour 1,8 million d'euros (actif incorporel intégralement amorti au 31 décembre 2020) et (iii) monalizumab pour 0,7 million d'euros, en lien avec l'allongement de la date de fin estimée des études cliniques du programme.

Frais généraux et commerciaux

Les frais généraux et commerciaux ont augmenté de 4,8 millions d'euros, ou 33,3 %, à 19,3 millions d'euros pour le premier semestre 2021, comparé à un montant de 14,5 millions d'euros pour le premier semestre 2020. Les frais généraux et commerciaux ont représenté respectivement 47,0 % et 31,5 % du total charges opérationnelles. pour les périodes de six mois se terminant les 30 juin 2021 et 2020.

Les dépenses de personnel sont stables et s'élèvent à 6,4 millions d'euros pour le premier semestre 2021, à comparer à un montant de 6,4 millions d'euros pour le premier semestre 2020.

Les honoraires non scientifiques et de conseil se composent essentiellement des honoraires de commissariat aux comptes, d'expertise-comptable, juridiques et de recrutement. Le poste a baissé de 0,8 million d'euros, ou 19,9 %, pour s'établir à 3,3 millions d'euros pour le premier semestre 2021, à comparer à un montant de 4,1 millions d'euros pour le premier semestre 2020. Cette baisse résulte principalement des frais engagés pour la commercialisation de Lumoxiti et le fonctionnement de notre filiale américaine sur le premier semestre 2020.

Les frais commerciaux et généraux incluent au 30 juin 2021 la provision pour charge constituée au titre du paiement d'un montant de 6,2 millions de dollars (5,2 millions d'euros au 30 juin 2021) à effectuer à AstraZeneca le 30 avril 2022 dans le cadre de l'accord de résiliation et de transition Lumoxiti effectif au 30 juin 2021. La provision ainsi constituée est présentée en "Provision - part courante" dans le bilan consolidé.

Suite à l'annonce de décembre 2020, Innate et AstraZeneca ont signé avec succès l'accord de résiliation et de transition de Lumoxiti. Les sociétés sont actuellement dans une période de transition, au cours de laquelle Innate restera titulaire de l'autorisation de mise sur le marché aux États-Unis jusqu'au 30 septembre 2021. AstraZeneca remboursera à Innate tous les coûts et dépenses liés à Lumoxiti, et Innate reversera le produit des ventes nettes à AstraZeneca. Dans le cadre de la communication de ses résultats annuels 2020, la Société avait communiqué sur un passif éventuel estimé à un maximum de 12,8 millions d'euros dans ses états financiers consolidés, lié au partage de certains coûts de fabrication. Dans le cadre de l'accord de résiliation et de transition, Innate et AstraZeneca ont convenu de partager les coûts de fabrication, et Innate paiera 6,2 millions de dollars le 30 avril 2022.



L'augmentation des autres dépenses s'explique principalement par les dépenses d'assurance, en augmentation et en lien avec la cotation Nasdaq de la Société.

Produit (charge) net(te) provenant d'accords de distribution

Au cours de la période de transition qui s'est terminée le 30 septembre 2020, les produits Lumoxiti étaient commercialisés aux États-Unis par AstraZeneca, propriétaire de l'agrément réglementaire. La société a conclu qu'elle ne satisfaisait pas aux critères de principaux énoncés par IFRS 15 afin d'être qualifié de «principal» durant cette période de transition. Par conséquent, le résultat net résultant de toutes les activités marketing et de ventes liées à Lumoxiti était présenté durant cette période dans la rubrique «Produit / Charge net(te) provenant des accords de distribution». La société a ainsi comptabilisé un gain net de 896 milliers d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2020, correspondant à des coûts de production et de commercialisation, déduction faite du produit des ventes tels que facturés par AstraZeneca.

Au 30 juin 2021, suite à la fin de la période de transition relative à la commercialisation de Lumoxiti aux États-Unis en date du 30 septembre 2020, la Société a comptabilisé pour le premier semestre 2021 des ventes nettes Lumoxiti pour un montant de 1 015 milliers d'euros.

Résultat financier

Le résultat financier présente gain net de 1,7 million d'euros pour le premier semestre 2021, à comparer à une perte nette de 2,0 millions d'euros pour le premier semestre 2020. Cette hausse de 3,7 millions d'euros résulte principalement de la variation de juste valeur de certains instruments financiers (perte nette de 2,5 millions d'euros au premier semestre 2020 contre un gain net de 1,0 million d'euros au premier semestre 2021). Cette baisse de la juste valeur de nos instruments financiers sur le premier semestre 2020 résultait de l'impact de la crise sanitaire du COVID-19 sur les marchés financiers.



Éléments de bilan

Au 30 juin 2021, le montant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers courants et non courants détenus par la Société s'élevait à 159,4 millions d'euros contre 190,6 millions d'euros au 31 décembre 2020. La trésorerie nette au 30 juin 2021 s'élevait à 117,3 millions d'euros (149,5 millions d'euros au 31 décembre 2020). La trésorerie nette représente la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les actifs financiers courants diminués des dettes financières courantes.

Les autres éléments clés du bilan au 30 juin 2021 sont :

- Des passifs de contrat de 38,1 millions d'euros (dont 27,6 millions d'euros comptabilisés en 'Passifs de contrat - non courant') et des dettes sur collaboration de 45,9 millions d'euros (dont 38,4 millions d'euros comptabilisés en "Dettes de collaboration - partie non courante") correspondant à la partie des paiements reçus d'AstraZeneca non encore reconnus en résultat ou utilisés dans le cadre du co-financement du programme monalizumab avec AstraZeneca.
- Une créance de 34,8 millions d'euros sur l'Etat français au titre du crédit d'impôt recherche pour l'année 2019 et 2020 ainsi que le premier semestre 2021.
- Des immobilisations incorporelles d'une valeur nette comptable de 45,2 millions d'euros, correspondant principalement aux droits et licences relatifs à l'acquisition des droits monalizumab et avdoralimab.
- Des capitaux propres s'élevant à 133,6 millions d'euros, incluant la perte nette pour le premier semestre 2021 de 23,7 millions d'euros.



Flux de trésorerie

Au 30 juin 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont atteint 104,0 millions d'euros, contre 136,8 millions d'euros au 31 décembre 2020, soit une diminution de 32,8 millions d'euros.

Les flux de trésorerie de la période sous revue résultent principalement des éléments suivants :

- Des flux de trésorerie nets consommés par les activités opérationnelles de 31,2 millions d'euros au premier semestre 2021 en comparaison d'un flux de trésorerie consommés par les activités opérationnelles de 58,0 millions d'euros. Cette évolution s'explique principalement par la diminution des activités commerciales relatives à Lumoxiti, en lien avec la décision prise par la Société en décembre 2020 de retourner les droits commerciaux aux Etats-Unis et en Europe à AstraZeneca.
- Des flux de trésorerie nets consommés par les activités d'investissement pour le premier semestre 2021 de 0,2 million d'euros, contre 12,1 millions d'euros pour le premier semestre 2020. La société n'a effectué aucun investissement en immobilisation corporelle, incorporelle ou concernant des actifs financiers significatifs au cours du premier semestre 2021. Pour rappel, au premier semestre 2020, les flux de trésorerie nets consommés par les activités d'investissement étaient principalement constitués (i) du paiement complémentaire effectué en janvier 2020 à AstraZeneca sur les droits Lumoxiti pour 13,4 millions d'euros (15,0 millions de dollars) suite à la soumission de l'autorisation de mise sur le marché auprès de l'Agence européenne du médicament (EMA) en novembre 2019, (ii) d'un montant de 2,7 millions d'euros au titre du paiement complémentaire effectué auprès d'Omega Biotech en avril 2020 pour les droits relatifs à IPH5201 suite au traitement du premier patient dans l'essai clinique de Phase I intervenu en mars 2020 et, (iii) de l'acquisition d'actifs financiers nets pour un montant de 3,0 millions d'euros. Ces éléments étaient compensés par le remboursement du rabais définitif accordé par AstraZeneca dans le cadre de l'acquisition des droits Lumoxiti pour un montant de 7,0 millions d'euros.
- Des flux de trésorerie consommés par les activités de financement pour le premier semestre 2021 stables en comparaison du premier semestre 2020. Ceux-ci s'élèvent à 1,2 million d'euros et concernent essentiellement des remboursements de passifs financiers.

Évènements post clôture

Néant.

Nota

Les comptes consolidés intermédiaires pour la période de six mois se terminant le 30 juin 2021 ont fait l'objet d'un examen limité par nos commissaires aux comptes. Ils ont été arrêtés par le Directoire de la Société le 14 septembre 2021 et revus par le Conseil de surveillance de la Société le 14 septembre 2021. Ils ne seront pas soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires.

Facteurs de risques



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

Les facteurs de risque affectant la Société sont présentés en section 3 du document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») le 27 avril 2021 (numéro AMF D.21-0361). Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société pourrait être confrontée dans les six mois restants de l'exercice sont identiques à ceux présentés dans le document de référence disponible sur le site internet de la Société à l'exception du risque énoncé au paragraphe 3.4 "Risques liés au retour des droits de Lumoxiti à Astrazeneca" du document d'enregistrement universel qui n'est plus pertinent pour la Société. Une mise à jour de ce risque est présentée en note G) du rapport semestriel d'activité au 30 juin 2021. Les risques susceptibles de survenir pendant les six mois restants de l'exercice en cours sont également susceptibles de survenir durant les exercices ultérieurs.

Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées au cours des périodes sont présentées en Note 19 des comptes consolidés résumés au 30 juin 2021 préparés en conformité avec la norme IAS 34.